

Jean LAUNAY

FIGEAC, le 19 mai 2010

Député du Lot
Maire de Bretenoux

N.REF/JL.SV.2010.05.236

Madame, Monsieur,

Vous m'avez interpellé sur la législation relative aux brevets sur les plantes et les animaux. Je vous en remercie.

Les députés du Groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche partagent votre crainte d' « appropriation abusive » de la part d'entreprises peu soucieuses de l'intérêt général.

En février 2006, nous avons discuté de la prolongation du droit des obtentions végétales.

Les termes du débat n'ont pas changé et les réserves que nous avons exprimées à l'époque s'appliquent également aux OGM animaux.

Nous avons alors dénoncé le véritable enchaînement des agriculteurs, mais aussi des citoyens, à l'industrie chimique et aux inventeurs en biotechnologie.

C'est bien de rentabilité financière dont il est question avec ces brevets, sous couvert d'une perspective de recherche qui sert de mauvais alibi.

Pour nous, concilier les intérêts des agriculteurs et ceux des obtenteurs reste l'un des objectifs à atteindre pour permettre la juste protection des créateurs de nouvelles espèces ou variétés et maintenir le financement de la recherche, sans pour autant porter atteinte aux droits des agriculteurs.

La question de la brevetabilité du vivant reste donc très problématique, surtout lorsqu'il s'agit de gènes non inventés par les firmes, qui captent ainsi l'héritage planétaire à leur seul profit.

Avec le clonage animal, la question se révèle encore plus prégnante, puisqu'elle apporte le risque de monopolisation des gènes et d'un appauvrissement des ressources génétiques.

.../...

Cette question a particulièrement été mise en avant par un rapport de la FAO qui évoque le risque de perte importante du point de vue zoogénétique. Le 4 septembre 2007, la FAO exposait ainsi que “la gestion avisée des ressources zoogénétiques n’a jamais été aussi cruciale”, et avait qualifié d’“alarmant” le taux de disparition des races d’animaux d’élevage. Elle avait ainsi exhorté la communauté internationale à adopter un plan d’action mondial pour freiner l’érosion de la diversité des animaux de ferme et protéger les disponibilités vivrières mondiales. Ces préconisations sont malheureusement restées lettre morte.

Pour notre part, nous considérons que ces débats sont révélateurs de pratiques agricoles de plus en plus orientées vers l’économie libérale et protectrice des intérêts des puissants : les firmes industrielles de l’agroalimentaire. Dès lors, comme vous le soulignez, la sécurité alimentaire est menacée, puisqu’elle est captive d’intérêts privés.

Soyez assuré de notre très grande vigilance sur la question.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean LAUNAY